

MÉMOIRE

IMPACTS DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA SÉPAQ À LA CHÂÎNES-DES-LACS, ORFORD

CHEMIN DES BÛCHERONS ET CHEMIN DE LA RIVE (CHAÎNES-DES-LACS)

LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SÉCURITÉ DE LA CHÂÎNES-DES-LACS

AUTEURE:

Madame France Bourdon, résidente à la CHÂÎNES-DES-LACS (Chemin De La Rive).

Je suis résidente à la Chaîne-des-Lacs depuis 2003, endroit particulièrement choisi pour sa tranquillité d'y vivre, pour le respect environnemental des résidents, et de son éloignement d'activités publiques assurant la tranquillité des résidents.

Je suis diplômée d'une Maîtrise en Commerce International, d'un Diplôme de deuxième cycle en Administration Internationale et d'un Baccalauréat spécialisé en Communications.

Maintenant retraitée, j'apprécie ma vie tranquille en toute sécurité, sur le bord d'un petit et beau lac, entourée de belles possibilités de randonnées dans un environnement qu'on se doit de protéger.

EXPOSÉ GÉNÉRAL:

La SÉPAQ, qui détient déjà des terrains montagneux de la Chaînes-Des-Lacs, prévoit développer de façon gigantesque ces terrains. Jusqu'à présent, ces terrains montagneux sont utilisés tant par les résidents avoisinants de la Chaîne-Des-Lacs, tant par quelques randonneurs d'un peu partout du Québec.

La SÉPAQ voulant développer davantage les terrains montagneux de la Chaînes-Des-Lacs va à l'encontre de sa vocation ... **soit d'être les gardien des parcs nationaux et de protéger l'environnement de ces territoires!**

MON INQUIÉTUDE EST GRANDE FACE À CET IMPORTANT PROJET DE DÉVELOPPEMENT PAR LA SÉPAQ POUR PLUSIEURS RAISONS.

Permettez-moi de souligner mes inquiétudes face à ce projet, tout en suggérant, dans la mesure du possible, des solutions potentielles qui respecteraient tant l'environnement que les résidents, ainsi que la viabilité du projet.

1 - Environnement et Écologie

- Le projet de la SÉPAQ prévoit **créer** un stationnement de 100 véhicules sur un chemin privé, soit à l'extrémité du 'Chemin des Bûcherons', afin de faciliter l'accès des montagnes aux randonneurs. Un stationnement pour véhicules ne protège en rien l'environnement, en fait c'est tout le contraire! La SÉPAQ semble encourager les randonneurs à utiliser des véhicules polluants... comme nous faisons dans les années 1960! Nous sommes en 2023 et les citoyens, ainsi que la clientèle de SÉPAQ, sont de plus en plus soucieux de l'environnement!

* **Solutions potentielles:**

- SÉPAQ pourrait offrir un service de **minibus électrique (comme la SÉPAQ le fait au Mont-Joie)**, à partir du stationnement de la SÉPAQ du Lac Fraser, situé sur la route 220, jusqu'à l'entrée du parc complètement à la fin du Chemin des Bûcherons. Cela réduirait le trafic, la pollution, les émissions de GES et le bruit sur ce chemin habité!

- **Encore plus écologique** (et moins coûteux pour la SÉPAQ), les randonneurs pourraient ainsi amorcer leur randonnée en stationnant leur véhicule au stationnement existant du Lac Fraser de la SÉPAQ. Les randonneurs ont simplement à traverser la 220 (à pied ou en utilisant la navette électrique) et amorcer immédiatement leur randonnée au tout début du Chemin des Bûcherons au croisé de la Route 220! **Cette alternative est déjà pratiquée par des groupes de randonneurs et des organismes de marches!** Cette solution évite l'utilisation du chemin privé de la Chaînes-Des-Lacs, sans avoir besoin d'un véhicule et sans déranger les résidents!

2 - Sécurité

- Beaucoup de résidents de la Chaînes-Des-Lacs, en fait la majorité, sont des résidents de fin de semaine ou d'été. Ils ont acquis ces terrains éloignés pour la tranquillité ainsi que

pour l'environnement très 'pur'. Comment assurer la protection et la tranquillité des résidents et des terrains privés avec un stationnement de 100 véhicules pouvant facilement accueillir jusqu'à 400 randonneurs?

- Un des chemins pour atteindre le site convoité par la SÉPAQ est un chemin privé de campagne (Chemin des Bûcherons), non entretenu et non sécuritaire, particulièrement en hiver. L'utilisation d'un véhicule '4X4' est nécessaire... ce qui va encore à l'encontre de la philosophie de la SÉPAQ!

- Les deux points de sécurité énumérés ci-dessus s'appliquent également pour les résidents du Chemin de la Rive. En effet, il est aussi possible d'atteindre le Chemin des Bûcherons par le Chemin De La Rive. En fait, tous les appareils de navigation (Google, Waze, etc.) utilisés par les automobilistes en provenance de l'ouest et/ou du nord suggèrent de prendre le Chemin De La Rive. Ce qui accroîtra, encore une fois, le nombre de véhicules sur un chemin de campagne, peu entretenu, avec peu de résidents permanents, particulièrement en hiver!

- De plus, le Chemin De La Rive et le Chemin des Bûcherons sont reliés par une imposante descente et remontée entre ces chemins. Cette section du chemin est fermée durant la saison hivernale vu les risques. Malgré les pancartes interdisant l'accès en hiver, les gens s'y aventurent et restent coincés dans la descente reliant les deux chemins!

- **Étant une des seules résidentes permanentes à proximité de cette descente** ... les visiteurs viennent me demander de l'aide! Je dois avouer que ces visites impromptues d'étrangers en hiver, à toute heure (même à 23h pour deux Ski-doo!) **me rend vulnérable et stressée!** J'essaie de dépanner les gens et les véhicules, toutefois c'est ma propre sécurité qui est menacée! Si le projet se réalise **il faudra absolument que la SÉPAQ interdise l'accès au Chemin Des Bûcherons par le Chemin De La Rive EN TOUT TEMPS (les 4 saisons)**.

- De plus, certains automobilistes qui finiront dans les fossés, et que la dépanneuse ne peut aider, pourraient déposer des plaintes à la municipalité, ainsi qu'au Ministère, car les chemins ne sont pas selon les normes.

CONCLUSION

J'appuie le projet d'agrandissement du Parc ainsi que son aménagement interne par la SÉPAQ. Cependant, il faut obligatoirement que soit prise en compte le respect et la quiétude des territoires privés qui bordent le parc.

L'agrandissement du parc est un investissement à perpétuité. Il mérite que son implantation soit planifiée 'dans son ensemble' en tenant compte des impacts qu'il causera auprès de la population locale et avec une vision de notre époque qui favorise le transport collectif et en minimisant la destruction des habitats naturels.